

LE CIMETIERE DE MONTREUIL, UN NOUVEAU CIMETIERE-PARC

Une cohabitation d'usages et de gestion avec le vivant

Les pratiques funéraires évoluent en France. Elles sont marquées par trois principaux phénomènes : l'accroissement du nombre de crémations, le développement de cérémonies laïques ainsi que l'augmentation des demandes confessionnelles. Une approche plus simple, moins ostentatoire et plus soucieuse de l'environnement ou écologique des obsèques et des inhumations est désormais souhaitée par les usagers et devient de plus en plus fréquente sur l'ensemble du territoire national.

Les réformes du droit funéraire amorcées depuis le début des années 2000 tentent de le simplifier et de l'adapter aux évolutions énoncées ci-dessus. Avec la loi Labbé, ces nouvelles juridictions constituent une gageure sur la gestion des lieux funéraires pour les collectivités territoriales. Ces dernières doivent repenser la capacité des crématoriums devant ces nouvelles pratiques funéraires. L'enjeu pour les paysagistes est donc de réfléchir spatialement à de nouvelles formes de sépultures, de nouveaux rituels sociaux, de nouvelles formes de gestion ainsi qu'à un nouveau rapport entre la ville et le cimetière.

Dans la dynamique de la ville compacte, de la densification, il convient aujourd'hui d'interroger la place de cet espace, son intégration dans un tissu urbain renouvelé et son rôle et fonction dans la ville au regard des évolutions sociétales.

Dans un même temps, on note une forme de standardisation des tombes. Les caveaux et ornements sont désormais choisis dans les magasins des pompes funèbres sur catalogue parmi un ensemble de produits fabriqués très souvent en masse à l'étranger : la mondialisation s'est également emparée du marché funéraire.

L'ensemble de ces évolutions impacte l'organisation des obsèques et bien évidemment celle des cimetières.

Les objectifs majeurs de cette étude sont de :

- Mesurer l'impact et les conséquences de ces évolutions sociétales sur l'organisation et la morphologie du cimetière de Montreuil,
- Réinterroger la place du cimetière dans la ville afin de révéler sa qualité paysagère et patrimoniale qui fonde son identité et de l'adapter ainsi aux besoins actuels et à venir.

La ville de Montreuil dispose d'un cimetière communal divisé en une partie ancienne et une partie nouvelle par la D37. Vaste espace clos en pleine mutation, le cimetière de Montreuil est un lieu singulier à proximité du centre ville qui constitue une rupture dans l'urbanisation.

Le réseau d'équipements dans lequel il s'insère concerne des échelles globales et locales : le parc des Beaumonts (mitoyen à la partie récente du cimetière, où s'adosse une résidence de personnes âgées), le complexe sportif des Grands-Pêchers, le stade d'athlétisme Jean-Delbert, le lycée des métiers de l'horticulture et du paysage, le secteur des murs à pêches à l'est, le centre hospitalier intercommunal André Grégoire... Ce sont des espaces plantés qui contribuent à rendre ce contexte urbain très végétalisé. Le cimetière de Montreuil est bordé par un habitat mixte individuel et collectif de type grands ensembles. Le parc des Beaumonts est un site classé Natura 2000 en zone de protection spéciale. D'importants corridors écologiques sont identifiés sur la commune et à proximité du cimetière. Entre les parcs des Beaumonts au Sud, les murs à pêches et le parc de Montreuil. La commune de Montreuil-sous-Bois, offre une forte capacité de connectivité écologique. Des liaisons peuvent ainsi s'articuler entre le cimetière et ces réservoirs de biodiversité.

La partie récente du cimetière de Montreuil est située dans un contexte topographique particulier. Depuis l'intérieur de la nécropole la vue est dégagée vers le parc des Beaumonts qui se trouve en surplomb. Le point culminant du cimetière offre quant à lui un point de vue sur Montreuil et sur un paysage urbain imprenable. Cette qualité paysagère mériterait d'être valorisée.

L'enjeu de mon projet réside dans le fait d'imaginer une intervention paysagère dans un cimetière/jardin/parc où cohabitent sépultures et espaces publics. Pratique comme un espace de promenade, il s'agirait de concevoir ce lieu de recueillement, comme un lieu de circulation, de traversée et de loisirs.

-L'organisation de ce cimetière est donc à repenser suivant une série de questions :

- Comment mieux intégrer le cimetière dans le tissu urbain afin de redéfinir son rôle dans la ville ?
- Comment ouvrir davantage cet espace qui doit néanmoins rester fermé ou mieux conjuguer espace intime et espace public ?
- Comment repenser l'organisation de ce lieu en s'adaptant aux nouvelles attentes et en conjuguant plusieurs usages ?
- Comment conjuguer dans un tel et même lieu respect des différences religieuses et laïcité ?
- Comment faire de ce lieu des morts, un lieu également dédié aux vivants ?
- Comment répondre à la question de la saturation dans un espace contraint ?

MOTS-CLES : Funéraire, Espace public, Social, Ecologie, Gestion

Vu. C.D.